

POSO entre au Grand Conseil

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1973)**

Heft 227

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POSO entre au Grand Conseil

Les électeurs soleurois sont dans leur très grande majorité fidèles aux trois partis historiques.

Pour la législature 1973-1977, les radicaux restent les plus nombreux ; cette fois, les chrétiens-démocrates occupent la deuxième place, comme ils l'ont occupée à diverses reprises dans le passé, mais les socialistes gagnent un siège et seront 37 sur 144 députés.

Il n'y avait ni liste républicaine, ni liste de l'Action nationale. L'Alliance des indépendants a subi une très lourde défaite qui rappelle celle de 1945 où elle avait perdu d'un coup les onze mandats conquis en 1941.

Le groupement progressiste POSO avait déposé des listes dans trois districts. Résultat : un élu dans le district de Lebern, dont la principale localité est la cité ouvrière de Granges. Ainsi, le grou-

pement POCH, fondé à Bâle (POB), où il a conquis plusieurs sièges au Grand Conseil, sera représenté dans un deuxième parlement cantonal. A noter que les listes du Parti communiste, dans l'entre-deux guerres, et du Parti du travail, en 1945, n'avaient jamais eu d'élus dans ce canton. L'organisation suisse POCH est, rappelons-le, à l'origine de l'initiative pour les quarante heures que soutient la LMR en Suisse romande et le PSA au Tessin. Elle a aussi des sections à Berne (POBE), à Saint-Gall (POSG) et à Zurich (POZ). Le Parti socialiste, qui avait déposé des listes dans les dix districts, a recueilli les suffrages de 21 000 électeurs et POSO, dans trois districts, ceux de 1283 électeurs. A souligner que dans deux petites communes seulement, il n'y a pas eu de suffrages socialistes.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Une presse de partis

Les élections soleuroises nous ont donné l'occasion de suivre la presse de ce canton industriel. Nous avons été frappé par le fait que trois des quatre quotidiens y paraissant affichent ouvertement leur tendance politique.

Le « *Solothurner Zeitung* », dont une partie de l'édition porte le titre de « *Grenchner Zeitung* », est le plus important, avec un tirage supérieur à 30 000 exemplaires. Il est radical et paraît à Soleure. Dans la même ville sont éditées les « *Solothurner Nachrichten* » (catholiques) qui indiquent qu'elles sont dans leur 9^e année de parution, ce qui en fait un des plus jeunes quotidiens de Suisse. En réalité, elles ont pris la succession d'autres quotidiens catholiques et ont donc déjà derrière elles une longue tradition.

A Olten sortent de presse le « *Solothurner AZ* » (socialiste) et l'« *Oltner Tagblatt* », le seul quoti-

dien n'annonçant pas d'affiliation à un des trois grands partis du canton. Ces deux quotidiens ont un tirage d'environ 8000 exemplaires chacun. Sur le plan publicitaire, ils ont constitué un pool régional avec le quotidien argovien « *Zofinger Tagblatt* ».

— Au chapitre de la presse du week-end, peu de réflexion de fond à relever. Le supplément hebdomadaire du « *Tages Anzeiger* » met l'accent sur les derniers rebondissements de la course américaine à l'espace, consacre quelques pages aux oiseaux, tandis que la « *National Zeitung* » est placée sous le signe de la musique, puisque l'article principal de son édition de fin de semaine traite de l'Ecole de Vienne (à noter également trois textes critiques au sujet du nouveau roman de Martin Walser, « *Der Sturz* »).

Où l'action n'exclut pas forcément la réflexion

Outre la « bombe » que constituait la révélation au public de la liste des responsables du Rassemblement et du Bélier, des hommes politiques (dont un conseiller fédéral et trois conseillers nationaux) ainsi que de journalistes jurassiens, dont le téléphone est surveillé par la police, l'essentiel de la conférence de presse du Groupe Bélier, donnée lors de la 9^e Fête de la jeunesse jurassienne à Porrentruy, a été la présentation des premiers résultats d'un travail de réflexion sur l'aménagement du territoire mené par un groupe d'étude ad hoc. Sur ce dernier point, quelques principes fondamentaux ont été rappelés :

L'aménagement du territoire en quatre principes

— L'aménagement du territoire est un *problème politique*. Il ne doit pas être laissé entre les seules mains des technocrates et des « spécialistes » de l'administration.

— Le préalable à toute mesure d'aménagement est la définition claire des buts et l'adoption, après un échange réellement démocratique, de principes directeurs.

— Les éléments essentiels et indispensables de l'« armature urbaine » du Jura, seuls à même de garantir son développement harmonieux et équilibré sont : les divers équipements publics, les implantations industrielles et tertiaires nouvelles, ainsi que les diverses voies de communication.

— Le Jura ne possède pas d'organes politiques auxquels il puisse s'identifier et auxquels il puisse confier la direction de ses affaires. Seule la création, à très court terme, d'un Etat jurassien pourra assurer à ce pays une évolution conforme à sa volonté et à sa vocation.

En conclusion, sans oublier leur revendication essentielle, à savoir la libération du Jura, les porteparole du Groupe Bélier formulent, pour le court terme, cinq exigences fondamentales :